



**HAL**  
open science

## Dans le chaos organisé des camps de réfugiés

Alice Corbet

► **To cite this version:**

Alice Corbet. Dans le chaos organisé des camps de réfugiés. Sébastien Abis; Matthieu Brun. Déméter 2022. Alimentation: les nouvelles frontières, Club Demeter; IRIS (Institut des Relations Internationales et Stratégiques), pp.144-149, 2022. hal-03578244

**HAL Id: hal-03578244**

**<https://hal.science/hal-03578244>**

Submitted on 17 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Déméter 2022

Dirigé par Matthieu Brun et Sébastien Abis

pp. 144-149.

## **Dans le chaos organisé des camps de réfugiés**

**Alice Corbet**

Anthropologue, chargée de recherche au CNRS (Les Afriques dans le monde, LAM).

Le camp de réfugiés est un lieu de précarité générale, où se nourrir est une préoccupation quotidienne. Ce chapitre présente les modalités de l’approvisionnement alimentaire dans les camps de réfugiés ou de déplacés, qui sont des lieux spécifiques perdurant souvent dans un milieu hostile et à travers le temps. L’aide humanitaire, établie à partir de normes internationales uniformisées, y est indispensable mais entretient des relations de dépendance avec ceux qu’elle aide. Elle est aussi problématique, car peu variée et pas toujours équilibrée. Quand c’est possible, toutefois, les déplacés sont installés dans des formes de camps ouverts, au sein desquels la sécurité alimentaire est assurée de différentes manières, dans le but de favoriser leur autonomisation.

### **Le camp, un lieu d’accueil et de relégation**

Les parcours migratoires sont parsemés de campements plus ou moins organisés par les acteurs qui s’en occupent, que ce soit l’État d’accueil ou des organisations humanitaires locales ou internationales. Les camps de « déplacés » ou de « réfugiés » – quand les personnes ont franchi la frontière de leur État d’origine – sont administrés par des organisations non gouvernementales (ONG), souvent internationales, en partenariat avec les organismes onusiens, dont l’Agence des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) et le Programme alimentaire mondial (PAM). Leur assistance évolue en fonction des fonds alloués, eux-mêmes issus de la médiatisation du cas et des appels humanitaires liés aux crises, lesquels sont lancés lorsque la situation est déjà critique.

Ayant fui un conflit, une catastrophe naturelle ou la pauvreté – notamment provoquée par les difficultés agricoles liées au changement climatique –, les personnes qui s’installent dans les camps y demeurent un temps indéterminé. Ces espaces accueillaient plus de 6 millions de personnes<sup>1</sup>, dont près de la moitié d’enfants<sup>2</sup>. Certains camps hébergent beaucoup de monde, comme à Kutupalong au Bangladesh, où plus de 620 000 Rohingyas se sont installés en 2018. Ce sont des lieux d’attente, entre deux situations de vie, souvent gérés selon des normes universelles déployées par les organisations humanitaires qui entretiennent diverses formes de dépendances, notamment alimentaires<sup>3</sup>. Ce sont aussi des lieux d’accueil qui se stabilisent au

---

<sup>1</sup> Michel Agier (dir.), *Un monde de camps*, Paris, La Découverte, 2014, p. 14.

<sup>2</sup> UNHCR, « Global Trends. Forced Displacement in 2019 », 2020.

<sup>3</sup> Joël Glasman, *Humanitarianism and the Quantification of Human Needs. Minimal Humanity*, Londres/New York, Routledge, 2020.

fil des ans, car il n'y a pas de solution pour leurs occupants quant à un éventuel retour dans leur pays d'origine, leur réinstallation dans un pays tiers, ou leur intégration dans le pays hôte. Ainsi, certains camps perdurent depuis des décennies, comme les camps palestiniens – depuis 1948 – ou sahraouis – depuis 1975.

Dans cette attente interminable qui place les camps en situation d'exception continue, celle du temporaire durable, la précarité demeure. Même si le camp est traversé de réseaux de sociabilité et propose des services *a priori* non essentiels comme des lieux de culte ou des espaces de jeu – notamment pour contrecarrer l'ennui et l'attente –, la recherche d'aliments en est un pilier majeur. Il y a les distributions d'aide, qui rythment le quotidien, mais aussi la recherche de biens alimentaires divers, voire de micro production de nourriture. Or l'apport des ONG répond souvent à un objectif unique, celui de la survie. Paradoxalement, l'organisation de la sécurité alimentaire dans le camp entretient aussi la précarité de ses habitants.

### **Une aide humanitaire indispensable et très normée**

La plupart des camps sont éloignés des villes et se situent au sein d'environnements hostiles<sup>4</sup>, tels que des déserts. Souvent fermés et contrôlés par un dispositif policier qui assure leur sécurité et évite les potentielles déstabilisations du pays hôte, leurs habitants ont peu de possibilités de sortir. Dans une grande précarité alimentaire et dans un contexte où il est particulièrement difficile de produire de quoi se nourrir, ils sont dépendants de l'aide humanitaire. Différents organismes d'aide organisent les camps sur des modèles issus de prescriptions logistiques et techniques – formulées dans des guides nommés *toolkits* – et de standards minimaux à respecter tels que ceux de Sphère<sup>5</sup>, un outil d'uniformisation de mesures et de normes humanitaires. Cela permet aux camps d'être construits rapidement et de gagner en efficacité. Ainsi, des quartiers sont dessinés et découpés en zones d'habitations afin de maîtriser la densité des lieux : environ 45 m<sup>2</sup>, comprenant un espace extérieur où un potager peut potentiellement être cultivé, sont attribués par personne. Des écoles, des centres de soin et des centres de distribution d'aide sont au cœur du dispositif, alors que les latrines sont mises à distance des logements pour des raisons d'hygiène. Les points de distribution d'eau parsèment le camp, assez proches des habitations pour éviter de longs transports. Des espaces « vides » sont aménagés pour les activités sociales, comme des fêtes ou des jeux de balle. Les lieux de sécurité et les réserves alimentaires sont souvent à l'extérieur du camp, où ils sont protégés, ce qui témoigne du caractère stratégique de l'alimentation dans ces lieux clos. Ces différentes normes pragmatiques laissent peu de place aux adaptations, à la flexibilité ou à la mobilité sociale. Par exemple, l'architecture rectiligne des camps n'est pas toujours adaptée aux usages des personnes qui ont coutume de partager leurs repas au sein de cours communes.

L'aide alimentaire, programmée sur une base quotidienne et distribuée chaque semaine, est aussi régulée. Tous les habitants des camps y ont accès s'ils ont été identifiés lors de leur

---

<sup>4</sup> Michel Agier, *op.cit.*

<sup>5</sup> Sphère, *Le manuel Sphère. La Charte et les Standards minimums de l'intervention humanitaire*, Genève, 2018.

arrivée sur place, c'est-à-dire s'ils ont reçu une carte de distribution numérotée spécifiant leur nom et des données biométriques – empreintes digitales et, parfois, iris. Les standards, unanimement acceptés par les ONG, qui avaient besoin de données uniformes pour coordonner leur travail, établissent le nombre quotidien de kilocalories à 2 100 – en farine, huile, sucre, sel iodé, boulgour, lentilles, riz, etc. – et d'eau à 15 litres par personne (boisson et hygiène). Ces apports sont censés répondre aux besoins « minimaux » des personnes<sup>6</sup>. Les aides sont aussi adaptées en fonction du niveau de « vulnérabilité » établi à l'entrée dans le camp : une femme seule ou une personne handicapée aura plus de biens qu'une personne en bonne santé et/ou accompagnée par une cellule familiale unie. Souvent repérés à l'arrivée dans le camp, les enfants et les personnes malnutries bénéficient d'une attention accrue. Ils sont pris en charge par des ONG spécialisées grâce à un dispositif alliant suivi médical et distribution d'aliments spécifiques.

La précarité alimentaire est accrue par divers facteurs liés à la mise en camp. L'absence d'espace ou de compétences des habitants du camp empêche les cultures, tout comme la mauvaise qualité du sol rapidement dégradé par la présence humaine et la pression sur les diverses ressources, notamment en eau. En outre, la présence des ONG et la nature de leurs aides fluctuent selon les situations, les fonds et le temps. Ainsi a-t-on vu, dans les anciens et peu médiatisés camps sahraouis établis en Algérie, les 2 100 kilocalories quotidiennes de ration « sèches » – car conservables – distribuées sous une forme unique, au gré des dons : parfois en huile d'olive (don de l'Espagne), en riz (don des États-Unis), en fromage en conserve (don suisse), en sucre (don brésilien), etc. Les habitants doivent alors apprendre à cuisiner des plats nouveaux à partir d'aliments qu'ils n'ont pas l'habitude d'utiliser ou qu'ils n'apprécient pas toujours, parfois grâce à des cours dispensés par les ONG. Or la nourriture n'est pas seulement un moyen de survie, mais aussi un facteur de rencontres et de transmission de la culture<sup>7</sup>. Dans les camps sahraouis, les plus âgés regrettaient par exemple le poisson frais, un de leurs aliments consommés avant l'exil, qu'ils décrivaient longuement aux plus jeunes ne connaissant d'autres poissons que les sardines ou le thon en boîte. Dans la mesure où les rations alimentaires sont souvent déficitaires en protéines, des échanges de biens contre d'autres plus diversifiés ou adaptés aux goûts et habitudes des réfugiés peuvent se développer. Ces petites tractations sont tolérées, notamment quand elles ont lieu avec les populations limitrophes qui acceptent ainsi mieux le camp.

Enfin, l'eau représente souvent un problème : c'est d'ailleurs une des préoccupations principales des ONG, sous la dénomination « eau assainissement et hygiène » (WASH en anglais). Parfois rare ou insalubre, l'eau est apportée dans des réservoirs par camions-citernes ou puisée dans le sol grâce à des pompes, ce qui amenuise progressivement les nappes phréatiques. Son stockage est souvent préoccupant : il suffit qu'une citerne soit mal refermée pour provoquer des maladies. La distribution de pastilles de chlore demeure alors essentielle, même si les gens refusent parfois de les utiliser, car ils en craignent le goût désagréable ou par peur de maladies. En effet, les distributions sont souvent accompagnées d'informations lacunaires ou peu en phase avec la culture des habitants des camps, ce qui crée des réticences quant à la consommation des produits proposés. D'autres solutions de traitement de l'eau sont

---

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> Jacques Barou, « Alimentation et migration : une relation révélatrice », *Hommes & Migrations*, n° 1283, 2010/1.

recommandées, telles que l'ébullition ou la filtration, mais elles sont chronophages, demandent d'exploiter d'autres ressources comme du bois de chauffe ou du charbon, et sont peu fiables si elles ne sont pas effectuées correctement.

Ainsi, dans des situations de camps figées sur plusieurs décennies, la dépendance envers l'aide humanitaire est nécessaire et entretenue. S'il n'y a pas de sortie du camp, ce dernier se transforme en ville. Il peut alors demeurer dans un monde extraterritorial : ancré sur un territoire de fait, mais dont les habitants ne sont pas reconnus comme des citoyens, et géré continuellement par un assemblage de normes, d'acteurs et de suites logistiques qui leur permettent de survivre, le « dispositif humanitaire »<sup>8</sup>.

### **Des solutions pour faire autrement**

Plusieurs expériences ont lieu dans les camps pour pallier les problèmes alimentaires qui, outre les difficultés décrites précédemment, entraînent parfois des déséquilibres alimentaires à long terme en raison du manque de nourriture fraîche et variée ou du rejet des habitants qui se lassent d'une alimentation ne correspondant pas à leurs habitudes. Systématiquement, des ONG mettent en place des programmes d'agriculture vivrière au sein des camps quand elles voient qu'ils sont amenés à durer, que ce soit à l'échelle du camp ou familiale (microjardin pour compléter les apports de l'aide et améliorer la qualité des nutriments). Des élevages de poulets, à la fois pour la production d'œufs et de viande, sont souvent installés car ils sont faciles à aménager, même au sein des déserts comme dans les camps sahraouis. C'est moins le cas pour les jardins communautaires et potagers, souvent voués à l'échec car ils demandent un travail exigeant (entretien et disponibilité de l'eau) que les habitants ont du mal à se partager pour une rentabilité souvent conditionnée à de nombreux facteurs (animaux ravageurs, intempéries, maladies, vols, etc.). Dans les régions rurales, les éleveurs qui ont dû se déplacer sont souvent accompagnés par leurs animaux, tels que des caprins ou des camélidés, et sont donc installés en marge du camp. Des agronomes et des vétérinaires d'ONG travaillent alors sur leurs soins et leur bonne cohabitation avec la densité humaine des camps afin qu'il y ait un équilibre entre l'apport alimentaire en lait et en viande, l'apport de fourrages pour les nourrir et l'environnement sanitaire général lié, par exemple, à l'hygiène et aux sources d'eau. Les transmissions de maladies et de zoonoses sont en effet des risques majeurs dans ces espaces. Des formes ouvertes d'accueil des déplacés sont aussi organisées, lorsque cela s'avère possible. Étalées sur un territoire, elles n'ont plus l'apparence d'un camp mais demeurent sous l'administration des ONG pour de nombreux secteurs. En Ouganda, des parcelles de terre ont été temporairement distribuées aux réfugiés soudanais de 1994 à 2005<sup>9</sup>. Ce programme, par ailleurs non exempt d'objectifs politiques comme celui de coloniser des territoires délaissés pour favoriser le développement général du pays, permettait de faire vivre l'économie de la région d'accueil. Néanmoins, toutes les parcelles, équivalentes en taille, ne l'étaient pas en qualité, et certains réfugiés se sont trouvés lésés. D'autres n'avaient pas le savoir agricole

---

<sup>8</sup> Mariella Pandolfi, « Contract of Mutual (In)Difference: Government and the Humanitarian Apparatus in Contemporary Albania and Kosovo », *Indiana Journal of Global Legal Studies*, vol. 10, n° 1, 2003.

<sup>9</sup> Luc Cambrézy, « Territoire et dimension géopolitique de l'accueil des réfugiés. Les colonies agricoles des exilés du Soudan en Ouganda », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 14, n° 4, 2006.

pour les entretenir. Cette solution, qui nécessite un pays hôte ouvert à l'accueil des réfugiés et ayant des terres disponibles, permet néanmoins de proposer des activités sociales, du travail, et une autoproduction des vivres pour beaucoup de réfugiés.

Par ailleurs, à la suite du conflit qui a éclaté au Mali en 2012, le Niger et le Burkina Faso, qui disposent d'espaces arides mais immenses, comparables à ceux d'origine des réfugiés, ont organisé avec le UNHCR des Zones d'accueil des réfugiés (ZAR) de plusieurs kilomètres carrés plutôt que des camps. Cette forme ouverte correspond à la fois aux contraintes de l'accueil des réfugiés – avec des centres de soin, de distribution d'aide, d'apport d'eau, etc. – et aux modes de vie nomades des réfugiés, notamment touaregs. Ainsi, le lait et la viande produits par les réfugiés assurent une part de leur nourriture, et l'exil ne déstabilise pas complètement l'économie des pasteurs, qui, pour certains, ne viennent pas chercher leur portion d'aide alimentaire, car ils peuvent vivre sans.

Ces différentes solutions allient accueil des réfugiés et flexibilité dans la « forme camp », car les réfugiés circulent sur un espace plus large que celui du camp. Elles ne peuvent être envisagées qu'en accord avec l'environnement général afin de ne pas déstabiliser le milieu écologique (surpâturage, bois coupé pour la cuisine, nappes phréatiques surexploitées, impact des déchets créés par la présence humaine et animale) et humain (concurrence avec des populations hôtes non assistées et éventuellement hostiles). Lorsque ces conditions ne sont pas réunies, une alternative peut être la mise en place : des supermarchés sous licence privée. En Jordanie, ces derniers permettent aux 80 000 réfugiés syriens du camp de Zaatari de choisir ce qu'ils veulent parmi de nombreux produits, parfois frais. Un bon ou une carte de paiement à identification biométrique, distribués par les gestionnaires du camp, sont dotés d'un montant variable en fonction des niveaux de vulnérabilité et de la taille de la famille. Cela permet au UNHCR et au PAM de distribuer moins de biens directement, les réfugiés gérant eux-mêmes, et selon leurs propres choix, la somme qui leur est allouée. Ces échanges monétaires au sein du camp, alimentés en outre par des envois d'argent depuis l'étranger pour certains, permettent une meilleure autonomisation des réfugiés et assurent du travail tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Ils favorisent toutefois la privatisation de l'organisation du camp, son inscription durable dans le territoire, et un accroissement des différenciations circonstanciées des niveaux de vie.

Dans les camps, l'alimentation oscille donc entre une assistance humanitaire nécessaire et des tentatives d'assurer une sécurité alimentaire plus en phase avec les modes de vie des habitants et avec leur autonomisation. Dans tous les cas, leurs habitants demeurent dans l'incertitude et la précarité propres aux situations de camp. Aujourd'hui, les camps se multiplient à travers le monde. Lieux parfois plus policiers qu'humanitaires, tenant plus de l'enfermement que de l'accueil, ils sont devenus des modes de gestion des déplacements humains, sans pour autant résoudre les problèmes à moyen et long terme. Comme suspendus dans ces espaces d'entre-deux, les habitants des camps demeurent soumis à l'attente, aux aides et aux aléas politiques, alors que l'intégration n'est pas une perspective dans des lieux qui ne sont pas censés exister.